
Je maintiens qu'il en est de même, aujourd'hui, pour ce qui a trait aux pluies acides. Ne rien faire à cause d'un soi-disant manque de connaissances serait comme hésiter à assécher un marais qui transmet la malaria parce que nous ne savons pas exactement quels moustiques sont porteurs de la maladie.

Il y a plus de dix ans, le Canada et les États-Unis ont amélioré leurs lois afin de purifier l'air de leurs villes. Nous avons fait d'énormes progrès, de sorte que l'air que nous respirons maintenant est plus pur. Cependant, quelques-unes de nos industries ont éliminé la pollution locale en contrôlant les dégagements, mais aussi en construisant des cheminées plus hautes. Ces cheminées ne font que transporter le problème plus loin. C'est ainsi que le remède à un problème a engendré un problème tout aussi grave : les pluies acides. Il est grand temps que nos deux pays se penchent de nouveau sur les lois et sur les règlements qui régissent la pollution. Il est grand temps de réviser nos lois non seulement pour maintenir et améliorer la qualité de l'air au niveau local, mais aussi pour réduire le transport à distance de la pollution atmosphérique. Ne se préoccuper que de la qualité de l'air au niveau local ne règle en rien le problème des pluies acides.

**Les solutions
peuvent varier**

Les mesures que nous devons prendre de part et d'autre pour venir à bout du problème ne seront guère identiques vu l'importance relative des diverses sources de dégagement dans nos deux pays. Dans l'est du Canada, presque la moitié de nos émissions de SO₂ proviennent de nos fonderies de métaux non ferreux et moins de 20 pour cent proviennent des services publics. Dans l'est des États-Unis, au contraire, les deux tiers de vos dégagements de SO₂ proviennent des services publics.

Le Canada fait déjà beaucoup pour réduire les pluies acides. Bien sûr, nous devons faire encore plus et nous sommes disposés à le faire. En février, mes collègues provinciaux et moi-même nous sommes entendus pour réduire, d'ici à 1990, les dépôts de sulfate à 20 kilogrammes par hectare, par année. À notre avis, on peut atteindre cet objectif en réduisant de 50 pour cent les émanations de SO₂ à l'est du Manitoba et de la Saskatchewan, au Canada, et aux É.-U., à l'est du fleuve Mississippi. La délégation canadienne à la séance de négociations canado-américaines du 24 février a fait cette proposition à la condition que les É.-U. en fassent autant. Le facteur de contingence a été cité pour encourager les interlocuteurs américains à amorcer des programmes de contrôle.

Mark Twain a dit que " ce qu'il faut réformer, ce sont les habitudes des autres ". Je ne voudrais pourtant pas vous faire la morale...

Je suis le premier à admettre que le Canada n'a pas les mains nettes en ce qui concerne les pluies acides. Cependant, 50 pour cent des pluies acides dans l'ensemble du Canada viennent des États-Unis ; et, dans les régions qui présentent un intérêt particulier, comme les régions touristiques et récréatives de l'Ontario, jusqu'à 75 pour cent des pluies acides sont d'origine américaine. Nous recevons beaucoup plus de